

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 115 (1970)
Heft: 7

Artikel: Guerre et guerriers suisses à la fin du Moyen Age
Autor: Schaufelberger, Walter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Colonel-divisionnaire M. Montfort

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 4, Place Pépinet, 1003 Lausanne, Tél. (021) 22 44 44. Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A. 33, Avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permedia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique. 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 8.

TARIF DES ABONNEMENTS:

Suisse	1 an: Fr. 18.—	Prix du numéro
Etranger	1 an: Fr. 22.—	Fr. 2.—

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

Guerre et guerriers suisses à la fin du Moyen Age ¹

I. INTRODUCTION

Il nous semble nécessaire de donner tout d'abord quelques précisions sur la conception de cette étude.

Nous nous occuperons de la fin du Moyen Age, du XV^e siècle notamment, donc d'une époque où la Suisse romande ne faisait pas, ou pas encore partie du système de traités d'alliances dont naîtra plus tard la Confédération. Il est intéressant de constater que les premiers contacts entre la Suisse romande et les cantons confédérés étaient justement dûs aux actions militaires qu'ils entreprenaient: par exemple, pour le pays de Vaud ou pour Genève, les expéditions militaires, plus ou moins officielles, pendant les guerres de Bourgogne.

Nous nous permettons de signaler à l'attention du lecteur que la question traitée repose sur des bases toutes nouvelles. Le portrait conventionnel du guerrier suisse, tracé jusqu'à présent à l'aide de conclusions

¹ Nous remercions vivement l'auteur d'avoir mis à notre disposition cette étude inédite qui éclaire vraiment d'un jour tout nouveau certains aspects de notre histoire « officielle ». Ce texte a été donné sous forme de conférence au Groupement de Lausanne de la Société Vaudoise des Officiers, pendant l'hiver 1968-1969. Réd.

tirées des résultats de ses magnifiques batailles et de ses glorieuses victoires, représente une image idéalisée de discipline, de patriotisme et de sacrifice.

Nous essayons par contre de faire revivre non seulement l'homme des batailles, mais le guerrier en lui-même et son existence militaire tout entière, c'est-à-dire aussi bien la vie de garnison, les sièges de places fortes que les déplacements et les expéditions de toutes sortes.

Il en résulte l'obligation de consulter les sources dans toute leur multiplicité, de ne pas se limiter aux chroniques de caractère plus ou moins officiel, ni aux comptes rendus de la Diète, représentation officielle des cantons, ou des différents Conseils d'Etat. Nous avons étudié, en particulier, les missives, en majorité inédites, qui ont été échangées, en temps de guerre, entre les capitaines en campagne et leurs gouvernements. Notre nouvelle image du guerrier suisse repose sur l'étude d'environ 12 000 de ces lettres, écrites uniquement au XV^e siècle, en temps de guerre et du côté nord des Alpes seulement.

En plus des missives, il ne faut oublier ni les chansons folkloriques, en majorité d'inspiration guerrière, qui ouvrent l'accès le plus direct à l'âme populaire, ni les représentations imagées, comme les dessins des chroniques illustrées ou, mieux encore, ceux effectués par les guerriers eux-mêmes: l'œuvre d'art d'Urs Graf en est un précieux exemple.

Pour en revenir au problème fondamental, le but de nos recherches n'est pas un but de pédagogie nationale, mais un but de science pure. Il s'agit de dire les choses telles qu'on les voit et de les voir, si possible, telles qu'elles sont. Il faut donc éviter de se référer à des points de vue modernes. Au contraire, il faut s'identifier à l'homme du Moyen Age, essayer de le comprendre et d'interpréter les faits selon les critères du XV^e siècle.

Nous nous occuperons pour commencer de la guerre à la fin du Moyen Age — toute différente de la guerre actuelle — et passerons ensuite à l'image du guerrier, pour autant que celle-ci n'apparaisse pas encore entièrement sous son plein jour.

2. LA GUERRE

En 1511, la Diète exprime son inquiétude sur le fait que des particuliers, revendiquant leurs droits, puissent déclarer la guerre à autrui, sans autorisation, et craint le désordre qui pourrait en résulter.

Au XV^e siècle, le nombre de ces déclarations est illimité. En voici quelques-unes : Heini Wolleb d'Uri déclare la guerre à l'Etat de Florence, le clan des Jehrlinge de Saanen à l'Etat de Bâle, quelques mercenaires bernois à l'évêque de Sion, le capitaine Erni Winkelried de Unterwalden au roi de France.

Il s'agit là du phénomène de la « Selbsthilfe = Fehde », c'est-à-dire de la guerre privée, en latin « bellum privatum ». La guerre privée est un acte de justice subsidiaire pour le cas où les tribunaux officiels ne seraient pas en mesure de régler le différend, de rendre la justice. Elle ne représente pas un acte du droit du plus fort, comme elle peut le paraître aux yeux de notre société actuelle, habituée à porter ses querelles devant les tribunaux, mais elle représente tout simplement un droit plus ancien, un droit archaïque. Elle se déroule, par exemple, d'après un règlement formel : la déclaration de guerre privée doit être faite par écrit et porter les sceaux du requérant.

Il convient de distinguer deux sortes différentes de guerre privée.

La première s'appelle « Absagefehde ». Le déclarant essaie d'occasionner à son ennemi les plus grands dégâts matériels possibles, notamment en brûlant ses récoltes, abattant ses arbres fruitiers, arrachant sa vigne, détruisant ses villages, attaquant les caravanes de marchands. Le but de ces dévastations était d'obliger l'ennemi à réparer le préjudice initial. On évitait ainsi l'effusion de sang, car, dès cet instant, la guerre privée changeait de caractère, devenant une « Blutrachefehde » (= vendetta), qui prenait des proportions beaucoup plus graves. Il est intéressant de se souvenir que, jusqu'au XVIII^e siècle, la vendetta jusqu'au quatrième degré était reconnue comme légale devant nos tribunaux, notamment dans les régions pré-alpines et alpines.

Dans quelles couches sociales se recrutaient donc les participants à une guerre privée ? Ou, plus précisément : si un commerçant, mercenaire de surcroît, de la vallée de la Reuss déclarait la guerre à la République florentine, qui venait le soutenir dans sa guerre privée ?

On distingue trois sortes de couches sociales dans lesquelles se recrutaient les guerriers, selon le caractère particulier de la querelle.

La première est celle des « Freunde », « Freundschaft », ce qui signifie en allemand du XV^e siècle les parents par le sang.

La deuxième est celle de la « Nachbarschaft », ce qui signifie les voisins, la communauté sociale du village ou de la vallée.

La troisième est celle des mercenaires, c'est-à-dire des guerriers professionnels, vivant la plupart du temps en marge de la société.

Le point de départ d'une guerre privée était donné, bien souvent, à l'occasion d'une fête. En voici quelques exemples :

L'expédition de la Folle Vie en 1477 prit naissance aux fêtes du carnaval. Pendant les guerres de Bourgogne, plus précisément lors des pillages commis par les Suisses dans le pays de Vaud, la bourgeoisie de Genève s'émut et proposa la somme de 25 000 écus d'or aux Suisses afin d'être épargnée. La promesse fut plus vite exprimée que réalisée. Au début de l'année 1477, quelques centaines de jeunes gens, célébrant le carnaval en Suisse centrale, se souvinrent de cette promesse non tenue et décidèrent d'aller eux-mêmes à Genève chercher l'argent qui leur était dû. Ils brandirent un drapeau représentant un fou jetant des glands à une truie, entourée de ses petits. Ils se donnèrent eux-mêmes le nom de « Bande vom Thörichten Leben », c'est-à-dire la « Bande de la Folle Vie » ; leurs effectifs se montaient à environ 1800 hommes. Ils passèrent par Lucerne, Berne et, tout au long de leur chemin, les autorités craignaient le désordre et l'anarchie. La commune de Genève, alertée, s'empressa d'envoyer à leur rencontre une ambassade pourvue d'écus et de quelques fûts de vin. La rencontre eut lieu dans la région de Fribourg-Payerne, à la suite de laquelle la bande se dispersa. Sur le plan politique, il en résulta la première combourgeoisie entre la commune de Genève et celles de Berne et de Fribourg.

La Kirchweih (= kermesse) offrait une autre occasion, fort propice à la naissance d'entreprises militaires privées, comme des coups de main contre des châteaux forts de la noblesse féodale ou comme la rébellion des sujets de Berne, Lucerne et Soleure en 1513, prenant naissance lors de la kermesse de Köniz.

Les fêtes de tir, celle de Constance en 1458 par exemple, engendra une guerre, la « Plappart Krieg », qui doit son nom au Plappart, petite monnaie bernoise et lucernoise. Durant cette fête, une rixe s'éleva entre quelques joueurs suisses et des habitants de Constance. Les Suisses s'en allèrent mais, quelques jours plus tard, plusieurs milliers de guerriers de Suisse centrale se ruèrent sur la Thurgovie, en direction de Constance. La ville ne dut son salut qu'à l'envoi d'une forte somme d'argent, qui arrêta la troupe à temps et lui fit rebrousser chemin. Avant de regagner leurs foyers cependant, ces hommes s'emparèrent encore au passage et

par un coup de main heureux, de la ville autrichienne de Rapperswil, que les Zurichois convoitaient depuis longtemps.

Pour abréger cette énumération, il suffit d'ajouter que toute réunion de famille ou de villageois, de citadins ou de campagnards, que toute fête de mariage aussi bien que tout enterrement et tout marché de moutons, représentait un danger latent pour la paix commune.

En face de ces entreprises privées la réaction des pouvoirs officiels est ambivalente. D'un côté, les gouvernements et le monde « étatisé » représentaient le principe moderne du droit et, par conséquent, étaient censés s'opposer à ces mouvements illégaux, sous forme d'innombrables interdictions visant la guerre privée. Voici un exemple d'une interdiction de caractère spécial, recueilli dans les compte rendus de la Diète: « Da etliche Gesellen von Zug und anderen Orten eine Fastnacht verabredet haben sollen, wird beschlossen, dass man allenthalben Vorsorge treffen soll, damit nicht Krieg oder Unrat daraus entspringe ». « Comme quelques compagnons de Zoug et d'autres lieux semblent s'être concertés pour fêter le carnaval, on décide de prendre partout des précautions afin qu'il n'en résulte ni guerre ni désordre ». Dans le même but, les autorités interdisent aux participants d'une kermesse d'arriver bannière en tête, avec tambours et fifres et de porter des armes.

Il en va de même pour les interdictions de caractère général, par exemple: « Jeder Ort soll eigenmächtige Züge gegen den Feind abstellen », (Diète 1512). « Chaque canton doit interdire les campagnes inofficielles contre l'ennemi ».

D'autre part, les autorités pouvaient, le cas échéant, tirer profit d'un mouvement inofficiel, plein de force et de vitalité, en le canalisant habilement pour servir la politique officielle. Ils essayaient ainsi de placer à la tête d'une bande de guerriers privés, un capitaine nommé par elles et de leur imposer un drapeau officiel. Bien souvent une entreprise, privée à l'origine et « hors la loi », se transformait en campagne parfaitement officielle et légale. En 1425, quelques centaines de jeunes Schwyzois se lançaient à la conquête de Domodossola, alors entre les mains des Milanais, afin de venger la défaite de leurs pères quelque temps auparavant à Arbedo. Ces jeunes guerriers, assiégés par les Milanais, demandèrent du secours au gouvernement de Schwyz. Ce dernier s'adressa aux autres cantons confédérés et fit une démonstration militaire des plus impressionnantes dans la vallée d'Ossola.

Un autre exemple touche de plus près la Suisse romande: la conquête des villes fortifiées du Jura, telles que Grandson, Orbe, La Sarraz et autres, au début des guerres de Bourgogne, commença par une expédition privée, composée de guerriers bernois, lucernois et soleurois contre la ville de Pontarlier, alors menacée par les Bourguignons de la Franche-Comté. Contrairement à leurs prédécesseurs qui eurent besoin d'être secourus à Domodossola, ceux-là arrivèrent à se sauver à temps, en emmenant leur butin. Les troupes confédérées, bannières en tête, ne voulant pas rentrer chez elles sans résultat éclatant, se tournèrent dans la direction du pays de Vaud et s'emparèrent des places fortes sur la frontière.

On s'aperçoit ainsi curieusement que bien des campagnes suisses, considérées jusqu'à présent comme des entreprises officielles, doivent en réalité leur naissance, sinon leur réussite, à des initiatives de caractère bien moins net. Cela se devine entre autres, dans la conquête de la Thurgovie en 1460, dans la campagne de Mulhouse qui conduisit à la participation à la guerre de Bourgogne en 1468, dans l'expédition de Bellinzone en 1478 et dans l'origine de la guerre de Souabe en 1499.

La même situation se présente pour le déclenchement de nombreuses batailles qui, bien souvent, ne résulte pas d'une décision du conseil de guerre officiel, mais de l'initiative d'un groupe de guerriers. Rappelons l'engagement de la bataille de St-Jacques sur la Birse en 1444. Un groupe de guerriers avait reçu la mission d'avancer, en éclaireurs, jusqu'à la Birse, mais non celle d'engager le combat. Ils se laissèrent néanmoins entraîner par leur tempérament. Cela ne représente pas du tout un cas isolé mais, au contraire, un cas tout à fait typique.

L'exemple le plus frappant est sans doute celui de la bataille de Novare en 1513. La garde suisse du duc de Milan, assiégée par les Français à Novare, reçut le secours de plusieurs milliers de Confédérés approchant à marches forcées. Les Français, ne s'opposant pas à la réunion des deux armées suisses à Novare, s'installèrent au contraire dans un camp retranché. Le conseil de guerre des capitaines suisses décida de remettre la bataille à quelques jours, afin d'accorder un répit aux troupes éprouvées par le siège et par les marches. La nuit suivante fut particulièrement agitée: les témoins du camp français nous parlent des tambours et des cors de guerre qui ne cessaient de résonner de toute la nuit; les missives des capitaines nous révèlent des scènes sanglantes

dans les tavernes de la ville. Le lendemain, à l'aube, les Suisses se précipitèrent en grand désordre, « wie hitzige Bienen », sur les tranchées des Français, renversèrent les canons et remportèrent, en quelques heures, par une bataille des plus coûteuses, une victoire totale dont ils sortaient maîtres du Milanais. Les mêmes forces sont à l'origine, par exemple, de la bataille de Marignan en 1515 ou de celle de Kappel en 1531.

Il apparaît donc comme très difficile de situer une limite entre « guerre privée » et « guerre officielle ». La question se pose maintenant de savoir comment étaient constituées les armées suisses.

Le service militaire obligatoire était d'une valeur plus théorique que pratique. Les documents traitant des droits et des devoirs des sujets retiennent le principe d'un service militaire obligatoire d'une journée. « Les sujets habitant la campagne zurichoise sont tenus à leur devoir militaire envers les autorités de la ville, de façon qu'ils soient à nouveau de retour au foyer avant la nuit ». Il va de soi qu'il s'agit ici du principe du service territorial uniquement défensif, limité dans le temps et dans l'espace. Pour savoir qui participait aux campagnes offensives, il faut se référer à une phrase qui précise le principe précité: « sy tüegen es denn gern » — qui se traduit « à condition qu'ils le fassent volontiers ».

Dans les garnisons, bien souvent les capitaines engagent des remplaçants lorsque les appelés leur manquent. Les archives de Lucerne donnent l'exemple d'une liste de 157 noms de guerriers qui participaient à une expédition sous drapeau lucernois, au temps des guerres de Bourgogne. A leurs noms, s'ajoutent les lieux d'origine de ces gens. Sur ces 157 hommes, 33 seulement venaient de la ville; les autres se répartissaient entre la campagne lucernoise, la Suisse centrale, le Tessin, le Plateau suisse, la Forêt Noire et, vers l'est, jusqu'à Vienne et Prague.

Un chroniqueur zurichois du XVI^e siècle nous révèle que dans certains cantons le recrutement se déroulait de la manière suivante: le gouvernement nommait le capitaine, qui nommait un compagnon, ce dernier un second et ainsi de suite jusqu'à ce que le nombre d'hommes souhaité soit atteint. « De cette façon se réunissaient beaucoup de gens qui étaient amis entre eux, sinon parents ».

L'importance du service volontaire ressort nettement dans la guerre des vieux Suisses. D'un côté, les volontaires apparaissent dans les troupes officielles, en tant qu'individus qui touchent une solde de quatre écus

par mois pour remplacer des hommes qui viennent d'être appelés. Le vieil allemand distingue entre le « Knecht » qui est appelé et le « Söldner » (mercenaire) qui le remplace.

D'un autre côté, les volontaires apparaissent, non plus en tant qu'individus, mais sous forme de groupes, bien souvent sous des drapeaux de fantaisie, soit dans les armées officielles, soit en dehors, généralement en précédant celles-ci. Dans les sources, on les rencontre, dans ce dernier cas, sous les noms de « Freiheit », « Blutharst », « Verlorener Haufen ».

Bullinger, le successeur de Zwingli à Zurich, décrit la « mise sur pied » des cinq cantons catholiques, avant la bataille de Kappel, de la manière suivante: « Les cinq cantons, au moment de commencer la guerre, ont appelé sous les drapeaux d'abord des païens ou bohémiens et autres peuples errants, des bagarreurs et des méchants garçons, qui ne font rien, traînent et vagabondent à travers le pays et, pour la plupart, ne valent même pas la corde pour les pendre ». Pour juger honnêtement ce texte, il faut se rendre compte que la défaite brutale des Zurichois, devant ces gens-là, a sans doute influencé le langage des chroniqueurs en défaveur des vainqueurs.

Un autre exemple a trait à la bataille de Marignan. Jovio, historien contemporain italien, nous parle d'un épisode de la bataille en chantant les louanges d'un groupe particulièrement redoutable de compagnons originaires de tous les cantons, qui se distinguaient par leur jeunesse, leur force physique et leur bravoure. « Ces jeunes gens », écrit-il, « réclament tout le temps la mission au combat la plus dangereuse. A plusieurs reprises, ils se sont jetés volontairement dans la mort et ont gagné par cela beaucoup d'estime et d'honneur pour leur pays. On les appelle dans la Confédération les bandes perdues ».

Arrêtons-nous un instant aux problèmes de la *discipline* et disons tout de suite que le mot est mal choisi, si nous lui donnons le sens de notre actuel Règlement de service; trop de phénomènes sont incompatibles avec sa notion moderne. Nous venons de parler des campagnes déclenchées contre la volonté des autorités. Nous pouvons renverser le problème et parler de la fin prématurée d'une campagne contre la volonté de ces mêmes autorités. Bien souvent, des capitaines s'exclament dans leurs lettres de la manière suivante: « lorsque nous croyons avoir des gens, d'un seul coup nous n'en avons plus ». Ainsi, pendant la guerre

de Souabe, à l'occasion d'une campagne en direction du lac de Constance, les capitaines lucernois écrivent à leur gouvernement que leur bannière vient d'être ramenée à Schaffhouse, par un dernier groupe de 50 à 60 hommes qui leur sont restés fidèles. Le reste de la troupe s'en est allé, de sa propre initiative, pendant la campagne. Il est utile de préciser que cette expédition comprenait 2000 hommes et qu'aucun ennemi n'était apparu pendant cette campagne. Cela montre que ce mouvement « d'abandon » n'a rien à voir avec la lâcheté devant l'ennemi.

Ces deux mouvements, l'un en direction de l'ennemi, la « *Feldsucht* » (l'envie de se battre), et l'opposé, la « *Feldflucht* » (l'envie de rentrer chez soi), sont en rapport étroit avec le problème du butin.

Les « *Beuterodel* », ou listes de butin ramené de campagnes, énumèrent pratiquement tous les objets imaginables. En voici quelques exemples à titre de curiosité: jeux de cartes, langes d'enfants, duvets de lits, serrures de porte, roues de voitures, rosaires, vitraux et chaises d'églises.

Cependant une préférence marquée va au bétail. Pour apprécier cela, il faut se rendre compte que, pour un gardien de chèvres d'une petite vallée alpine, une ou plusieurs têtes de bétail supplémentaires représentaient une multiplication soudaine et bienvenue de son capital. Peu lui importait que ce bétail vienne d'outre-Rhin, d'outre-Sarine ou bien de la campagne zurichoise!

« On volait des fromages, du beurre. Certains portaient deux ou trois fromages au bout de leur pique. S'ils en trouvaient de meilleurs ou de plus gros, ils se débarrassaient de ceux qu'ils portaient déjà en les faisant rouler jusqu'au bas des pentes. D'autres rassemblaient du bétail et s'employaient à vendre des vaches à ceux de leurs compagnons qui espéraient les ramener chez eux le lendemain et devenir ainsi riches d'un seul coup ».

Il faut également corriger la légende historique selon laquelle les Suisses n'auraient pas fait de prisonniers. Il existe de nombreuses lettres écrites par des adversaires, tombés entre les mains des Suisses, demandant à leur famille, à leurs amis et voisins d'importantes sommes d'argent, en guise de rançon. Rappelons l'histoire authentique du sieur Roth, respectable conseiller d'Etat de Fribourg, tombé entre les mains des Bernois, et qui s'était estimé lui-même à la valeur de 200 écus d'or (la solde mensuelle d'un mercenaire se montait à 4 écus, à titre de com-

paraison). La fin de l'histoire peut être lue dans les comptes rendus officiels de l'Etat de Berne qui révèlent que la femme du noble prisonnier, munie d'un sauf-conduit, se rendit à Berne et déclara devant le Conseil que son mari ne valait jamais ces 200 écus et qu'on ferait bien mieux de le garder où il était!

Voici encore un autre aspect de la question. Après les pillages du pays de Vaud par les Suisses en 1475, les Lucernois dressèrent une liste énumérant, à la suite des noms des participants, les objets rapportés et les méfaits commis. Bien souvent, on bute sur la mention suivante: « a coupé un doigt à une femme », « a coupé une main à une femme », « a coupé un bras à une femme ». L'explication de ce mystère manque toujours. Par contre, un écrivain vénitien, raconte, à l'occasion de l'apparition des bandes suisses en Italie, qu'on n'avait jamais vu de gens aussi rapaces que ces guerriers, qui n'hésitaient même pas à voler les alliances aux doigts des Italiennes. Peut-être l'explication de ces mutilations se trouve-t-elle là!

Pendant les campagnes, les églises elles-mêmes n'ont pas été épargnées. Il suffit de penser, à cette occasion, au fait que la population des campagnes, espérant sauver ses biens, les entreposait dans l'église, généralement la seule bâtisse fortifiée du village. Bien souvent les humiliations subies par les prêtres et les sacrilèges contre les objets du culte s'ajoutaient au pillage.

En principe, les gouvernements tentaient de régler, au retour des campagnes, ce qu'ils nommaient le « butin général ». Cela signifiait la vente de tous les objets du butin, sans exception, aux marchands qui suivaient les armées, puis la répartition de la somme d'argent obtenue entre tous les participants. Ce projet n'était jamais réalisable. Les listes de butin général ne font jamais mention que d'objets sans valeur. Les autres objets de quelque importance disparaissaient probablement à temps. Après la bataille de Morat, il ne servit même à rien de fermer toutes les portes des villes situées sur l'Aar. C'était l'été et les guerriers, chargés de butin, traversèrent le fleuve à la nage!

Cela dit, rétablissons les proportions, cette fois-ci en faveur des anciens Suisses. N'oublions pas que ces mêmes hommes qui se distinguaient par leur conduite douteuse, selon notre code moral actuel, ne se distinguaient pas moins dans les batailles par leur efficacité sans pareille. Les mêmes noms que nous trouvons mêlés à des entreprises de brigand-

dage, réapparaissent à l'occasion de batailles, et toujours au moment décisif, comme les « Aechter und Einunger » (les bandits) de Morgarten, la « bande perdue » de Marignan, les « mauvais garçons » de Kappel, Nous avons incontestablement affaire à l'infanterie la meilleure de l'Europe occidentale, à laquelle ne résiste aucune armée, ni de chevaliers, ni d'hommes à pied.

Passons maintenant à la seconde partie de notre étude, et examinons de plus près l'origine sociale et le caractère de notre guerrier.

3. LE GUERRIER

Revenons tout d'abord à la question du recrutement de ce guerrier. Deux constatations s'imposent : la première au sujet de l'âge, la seconde au sujet du milieu social.

Dans les sources apparaissent sans cesse des expressions telles que « Knaben », « Knäblein », « Bueben » ou bien « Enfants », « Enfants perdus ». Le mot « Knabe » incarne, dans la vie populaire, la période qui va de la puberté (majorité) au mariage. La majorité, à la fin du Moyen Age, est accordée aux garçons entre 14 et 16 ans. Nous avons donc à faire à des jeunes de 14 à 20 ans environ, qui forment le noyau de ces armées. Il existe des rapports entre ces jeunes guerriers et les organisations primitives de garçons dans les villages, les « compagnies de garçons » qui, d'un côté, rendent une justice populaire préalable à celle des tribunaux officiels, terrorisant bien souvent la population, et qui, d'un autre côté, organisent et dirigent les fêtes villageoises d'où naissent parfois, nous l'avons vu, des guerres privées.

Dans quels milieux sociaux se recrutaient ces jeunes guerriers ? Il est évident qu'ils appartenaient peu au milieu bourgeois des villes. En effet, les contingents militaires urbains, à eux seuls, n'arrivaient jamais à tenir tête, ni aux troupes féodales, ni aux troupes de montagnards. Citons en exemple la grande aventure survenue au contingent bâlois qui, pendant la bataille de St-Jacques sur la Birse, fit mine de voler au secours des Confédérés, mais, pris de peur, se retira à temps sans avoir engagé le combat : « Il n'y eut qu'un seul tué parmi les gens de Bâle, car ils se méfiaient et n'approchaient guère. Pourtant 2 ou 3 de ces Bâlois étouffèrent sous leur cuirasse avant d'être de retour chez eux ».

Les conditions économiques urbaines, l'exercice du métier et du

commerce réclamaient l'ordre et la paix. C'est tout d'abord dans les villes que naquit le type social « bourgeois », qui se caractérise plus par la régularité de son travail que par la magnificence de ses faits d'armes. Par conséquent, tous les efforts pour établir la paix, sous ses plus divers aspects, ont été entrepris par les municipalités urbaines, de concert avec l'Eglise, soucieuses toutes deux de leur prospérité. Cela vaut également pour les paysans du Plateau qui avaient besoin de la paix pour cultiver leurs terres. On ne peut que remarquer que ces agriculteurs du Plateau suisse ne sont pas arrivés par eux-mêmes à l'indépendance.

De ces deux milieux sociaux, se différencie un troisième milieu, celui des populations préalpines et alpines. Nous l'appellerions bien la population des bergers, si l'on n'attribuait pas à ce mot un sens romantique et désuet. Des contemporains étrangers, parlant du guerrier suisse, l'identifiaient toujours avec le type social du berger. Un témoin milanaise écrit, autour de 1500: « Des vachers et bergers, peu nombreux, qui s'occupent à faire cailler le lait, qui vivent pour ainsi dire sans lois, ignorent les choses divines et humaines et veulent faire la loi à tout le monde ».

Cela n'est, dans le fond, guère étonnant. Dans les montagnes se conserve, bien plus longtemps que sur le Plateau, une structure sociale archaïque se basant sur l'imperméabilité du clan. Le culte des morts revêt une importance primordiale, et la vendetta en fait partie.

L'idéal social de ces montagnards ne s'oriente pas vers le travail, mais vers la lutte, sous ses multiples aspects: vols de bétail, querelles de frontières, chasse aux bêtes sauvages et aux hommes. Cela correspondait beaucoup mieux à leur tempérament que la routine du travail quotidien. De plus, les conditions particulières de l'élevage en montagne, c'est-à-dire le changement successif d'alpages au cours de l'été, encourageaient encore cette tendance à l'instabilité.

Durant les longs hivers, la guerre représentait pour eux le remède idéal à l'inaction. Cela explique peut-être en partie le fait que les guerres privées, et même officielles, se multipliaient entre la Saint-Martin et Pâques. De nos jours encore, la population montagnarde se montre souvent pleine d'admiration pour la force physique, tandis que le citadin préfère se distinguer généralement par ses facultés intellectuelles. Dans nos montagnes, on se raconte encore avec respect les merveilleuses histoires de ces hommes, particulièrement forts, qui transportaient

d'énormes fardeaux depuis le bas de la vallée jusqu'en haut des cols. En guise de plaisanterie, ils déposaient devant la porte de leurs voisins une pierre de 100 kilos en espérant que ces derniers seraient incapables de l'en ôter.

Pour en revenir à nos guerriers, c'est justement une force physique extraordinaire que leur accordent tous les observateurs, notamment étrangers, et c'est encore sur cette force physique, complétée par des forces psychiques spéciales, que se base leur tactique militaire, élémentaire et brutale.

Quelles sont donc les qualités morales caractéristiques de ces guerriers?

A en croire un humaniste de ce temps-là — qui, entre autres, a rédigé une « Prière pour la paix entre les chrétiens et pour la conversion des Confédérés suisses » — ces qualités étaient plutôt négatives: « La foi paraît être plus grande chez les habitants de la Bohême et chez les Turcs que chez ces sauvages, forts, menaçants, méchants, orgueilleux, belliqueux, entraînés dès le berceau à la pratique de la guerre, se nourrissant du sang des chrétiens et profitant de la discorde entre les rois pour s'enrichir; dont les traits de caractère sont: l'esprit arbitraire, la concupiscence, la colère, l'impétuosité, la violence, la fureur ».

Au combat, ces défauts — exagérés sans doute par le savant qui se juge infiniment supérieur à ces brutes — se joignaient d'une façon idéale aux qualités physiques pour créer une force pratiquement invincible.

Soyons plus précis: en comparant l'armement individuel du Suisse et de son grand adversaire, le chevalier, on remarque tout de suite une différence fondamentale: l'armement du chevalier se distingue par son caractère doublement défensif. L'écu représente sa première arme défensive; l'armure, qui le protège de la tête jusqu'aux pieds, la seconde. Il paye ces avantages, du côté défensif, par la faiblesse de son armement du côté offensif; il ne lui reste plus qu'un seul bras pour manier l'épée ou la lance.

Par contre, le guerrier suisse ne connaît pas le bouclier et n'est que bien rarement recouvert d'une cuirasse. Il emploie la force de ses deux bras pour donner à ses coups de hallebarde ou de pique une violence redoutable. Soit dit en passant, cette différence dans l'armement paraît symptomatique de la situation politique, économique, sociale et dynastique des deux antagonistes. La chevalerie, sous la menace grandissante

des municipalités, se défend pour sauver son existence; le seigneur féodal cherche à protéger sa vie, infiniment plus précieuse, pour des raisons dynastiques, que celle d'un vacher de la montagne. D'où la nécessité et la justification, en même temps, de cette tenue guerrière défensive. Moins on avait envie de tuer ou de mourir, plus on avait le désir de réglementer les différentes sortes de combat, du tournoi jusqu'à la bataille, et de créer un monde fictif de formes et de symboles chevaleresques.

Pour en revenir aux problèmes tactiques — des plus simples d'ailleurs — le chevalier, diminué au point de vue de son armement offensif, s'appuyait sur la puissance de son cheval car, en effet, pendant des siècles, cette unité, entre le cheval et son cavalier, domina les champs de bataille. Or, les Suisses arrivèrent, les premiers, en tant qu'infanterie, à tenir tête à l'attaque des chevaliers. Formés en carrés, entourés de deux ou trois rangées de porteurs de piques, hallebardes et bannières au centre, ils arrivaient à progresser, mus par une pression physique massive, venue de l'intérieur du carré. Une fois l'ennemi à pied ou à cheval mis en déroute, les rangs s'ouvraient et les hallebardiers entraient en scène. C'est à ce moment-là que l'ennemi subissait des pertes atroces.

A la conception chevaleresque, individualiste, du combat noble s'opposait la conception du combat de masse, sans pitié. C'était uniquement une conception de fantassins, qui cherchaient la lutte corps à corps et qui se montraient supérieurs en violence à leurs adversaires. Ni la cavalerie, ni l'artillerie ne jouaient le moindre rôle tactique dans ces batailles. Les anciens Suisses étaient uniquement portés sur l'action au combat, et des procédés tactiques un peu plus raffinés, tels que le siège d'une place forte, les laissaient désemparés. Dans la bataille, ils se distinguaient non seulement par le mépris de la mort, mais bien souvent par un véritable désir de la mort. Ivres de sang, ils se battaient dans un état d'extase, « Bluttausch ». La psychologie moderne révèle d'ailleurs des affinités frappantes entre la jeunesse et la mort.

Poursuivons encore un peu notre étude caractérologique. Un témoin oculaire français du XV^e siècle nous apprend que, lors de la dernière phase de la bataille de St-Jacques sur la Birse, les Armagnacs auraient proposé au dernier groupe de survivants suisses, déjà blessés, et qui s'étaient abrités derrière les murs de St-Jacques, de leur accorder la vie sauve. Loin d'accepter, les Suisses demandèrent la permission de sortir

dés murs, « de se battre à découvert, contre un nombre d'ennemis trois fois supérieur au leur ». Ils se proposaient de livrer bataille une dernière fois « de façon qu'on en parle encore dans toute la France pendant 60 ans ».

Cet épisode nous dévoile, de la manière la plus évidente, l'idée de l'honneur qui les animait. Il n'est question ni de mourir pour sa famille, ni de se sacrifier pour la patrie. Il s'agit tout simplement d'une dernière démonstration glorieuse de leurs qualités guerrières. C'est un point d'honneur beaucoup moins sublimé, beaucoup plus élémentaire que celui du chevalier féodal ou du soldat moderne: on n'a d'adversaire égal en force sur aucun champ de bataille et on ne manque pas une occasion de le rappeler au monde. Cela explique pourquoi il leur était impossible de tolérer une provocation quelconque, pourquoi tout défi exigeait une réponse armée.

Nos guerriers étaient particulièrement sensibles à deux sortes de provocations:

- premièrement, à celles qui mettaient en doute leurs qualités guerrières;
- deuxièmement, à celles qui visaient leur état social, sous forme de moqueries telles que « Kuhmelker », « Kuhschwanz », « Kuhdreck », « Kuhmaul » ou même à celles qui les accusaient de sodomie.

Il suffisait d'imiter le beuglement d'une vache pour provoquer une réaction sanglante. Il en était de même pour les plumes de paons, portées par les partisans de la maison de Habsbourg, c'est-à-dire du parti féodal, auxquelles s'opposaient les plumes d'autruches ou de coqs des Suisses. Les autorités bâloises interdisaient, avec raison, à tout le monde le port de plumes quelconques afin d'éviter des rencontres dangereuses pour la paix générale.

Le but de cette existence guerrière primitive était d'acquérir la gloire qui, dans le chant de guerre, survit à l'homme. Pour acquérir cette gloire, il fallait surpasser son voisin, et il fallait démontrer manifestement cette supériorité. On surpassait les autres en paroles, en se vantant soi-même et en se moquant d'eux. On se distinguait par son habillement extravagant aussi bien que par des faits d'armes extraordinaires.

Le déroulement de maintes batailles ne s'explique qu'en tenant

compte de cette attitude. C'est surtout contre les lansquenets allemands, rivaux des Suisses sur le marché de mercenaires européen, que se dévoile le mieux cette volonté farouche de se distinguer.

4. CONCLUSION

Lorsque, à l'époque des guerres d'Italie, au début du XVI^e siècle, une nouvelle tactique se développa dans le camp de leurs ennemis, celle de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie combinées, il ne resta aux Suisses qu'à faire un beau geste de bravoure avant de se retirer des champs de bataille, qu'ils avaient dominés jusqu'ici. Simplement armés de leur courage et de leur force élémentaire, ils n'arrivèrent plus à suivre le développement technique de l'art militaire. Ils continuèrent à se fier à la vigueur de leurs bras et de leur cœur, mais, face aux armes à feu, celle-ci ne suffisait plus. Leurs chansons de guerre exprimèrent alors leur désarroi en face d'une situation insoluble, qui rappelle de très près celle des chevaliers de l'époque précédente.

Dans la chanson de Biccocca, réponse aux lansquenets se vantant de leur victoire, les Suisses n'acceptent pas la défaite. Ils accusent de lâcheté leurs ennemis qui, refusant le combat à découvert, se sont retranchés derrière leurs canons. Ils les traitent de souris, de blaireaux, de marmottes qui se cachent dans leur trou, comme des porcs dans leur fumier.

Ils proposent vivement une bataille d'égal à égal, mais, hélas, le camp adverse n'acceptera plus. L'ère du guerrier suisse est close. De nouvelles formes et de nouvelles forces domineront dorénavant les champs de bataille.

Par rapport au déroulement de notre histoire, notre guerrier a, sans aucun doute, rempli la mission primordiale de son époque, en construisant les fondations territoriales des cantons de la Confédération.

Pour y arriver, il fallait ce type d'homme plein de hardiesse et de vitalité. Les guerriers nous ont laissé l'héritage de défendre dans la paix ce qu'ils ont obtenu par la lutte.

Lt-colonel EMG Walter SCHAUFELBERGER